



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

BARRP

Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

N° Spécial

28 septembre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**N° Spécial CAB-BARRP, médaille d'Acte de Courage et de Dévouement,
du 28 septembre 2017**

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB-BARRP n° 2017-705	27.09.2017	Arrêté accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement	3
CAB-BARRP n° 2017-706	27.09.2017	Arrêté accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement	4

CABINET DU PREFET

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté CAB/BARRP n° 2017/705 accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La Médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

Monsieur Florian FONLUPT, Gardien de la paix

Monsieur Alexis BIZETTE, Gardien de la paix

Monsieur Hugo CELERIER, Gardien de la paix stagiaire

Monsieur Mathieu AUGUSTO, Élève gardien de la paix de l'École Nationale de la Police de Roubaix (59)

Affectés à la circonscription de sécurité de proximité de Boulogne-Billancourt,

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 27/09/2017

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

**Arrêté CAB/BARRP n° 2017/706 accordant la Médaille d'Acte de Courage
et de Dévouement**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La Médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

- Monsieur Jules VERGONJEANNE, particulier

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 27/09/2017

Le Préfet

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>